

COMPTE RENDU

Réunion publique – LILLE

22 juillet 2015

La réunion en bref

Au cours de cette dernière séance, les différents segments de l'activité de la commission ont été présentés successivement par ses membres. Puis le président de la Commission particulière a présenté les premiers enseignements, à chaud, que la Commission tire du débat. Ces premières observations seront suivies d'un travail beaucoup plus conséquent de la commission qui présentera le 22 septembre à Lille son compte rendu, à travers une triple cartographie : Celle des acteurs et du grand public, celles des arguments échangés, celle des points plutôt consensuels, des zones de « dissensus », et les sujets qui lui semblent à approfondir.

Des représentants d'un panel de citoyens ont présenté les résultats de leur évaluation du débat public. Puis le maître d'ouvrage est intervenu.

La dernière partie de l'atelier a permis aux présents, regroupés par petites tables, de lister une série de propositions concrètes pour la suite. Car l'essentiel est bien dans la suite. Les participants ont souligné l'intérêt qu'avait représenté ce moment particulier de dialogue et d'écoute et l'importance aussi de poursuivre dans le même esprit, au long cours, sur les grands enjeux de mobilité dans la région.

Au terme de quatre mois de débat public, le président de la Commission particulière du débat public, M. Jacques Archimbaud, a fait savoir que, comme la loi le prévoit, le compte rendu du débat serait publié par la Cpdp deux mois après la clôture du débat, soit le 22 septembre.

L'atelier participatif de clôture a été l'occasion pour la Commission de saluer la participation massive, passionnée et courtoise des acteurs et des citoyens du territoire ; de remercier l'attitude constructive du maître d'ouvrage et des participants ; et de présenter les outils de participation du débat et les premiers enseignements.

Les outils de participation du débat

La réunion a commencé par une présentation par les membres et des prestataires des outils de participation que la Commission a mis en place :

- Réunions publiques : Jérôme Laurent, membre de la Commission
- Débat mobile : Stéphane Jugué, prestataire de la Commission
- Rendez-vous avec les acteurs : Michèle Tilmont, membre
- Rendez-vous avec les jeunes, Assad Ferguene, membre
- Auditions publiques + Points de vue: Sylvie Haudebourg, membre
- Fabrique des propositions : Nathalie Durand, membre
- Site Internet : Sofia Aliamet, prestataire

(Voir le diaporama « [Retours sur les outils de participation au débat](#) » sur le site Internet du débat¹)

Les premiers enseignements du débat

Le président de la Commission particulière, Jacques Archimbaud, a ensuite présenté les premiers enseignements du débat (retrouver l'intégralité du texte de [l'intervention de Jacques Archimbaud](#) sur le site Internet)².

Le débat public a été un moment de démocratie régionale. Les échanges ont été nombreux sur les mobilités en général. Concernant le ferroviaire, de l'avis quasi général, le réseau ferroviaire historique ne semble plus adapté à la demande. Cela expliquerait en partie la sous-utilisation du réseau existant par rapport à d'autres régions. Sur cette question, le débat s'est donc porté sur :

- La désaturation en souterrain ou non de la gare Lille Flandres et l'opportunité des tunnels traversant ;
- L'hypothèse d'une nouvelle infrastructure au sud vers le Bassin minier et ses tracés ;
- Les conditions de raccordement vers Arras, Douai et Cambrai.

D'autres interpellations plus globales mais tout aussi importantes ont été formulés au cours du débat. Le maître d'ouvrage a été souvent interpellé sur des éléments de méthode et de raisonnement. Les participants attendent ainsi qu'en amont de la décision soit délimitée un socle commun permettant l'objectivation d'un nombre important de points restés en suspend comme le modèle économique de la réalisation et de l'exploitation du projet. Sur cette question, une demande de clarté et d'exactitude sur le mode de financement et notamment sur la part qui revient au contribuable et à l'utilisateur, a été formulée.

¹ <http://regl.debatpublic.fr/archives-reunions-publiques>

² <http://regl.debatpublic.fr/archives-reunions-publiques>

Par ailleurs, l'insertion spatiale du projet demeure également un sujet lourd en ce sens qu'il est en lien avec la surconsommation des espaces agricoles, la relation des gares avec les centres-villes, la qualité de vie des riverains, les effets de coupure des couloirs écologiques et de paysage.

En conclusion, la définition d'une offre globale de service et la question d'une gouvernance partagée pour la mise en œuvre de cette offre sont au cœur des questions concernant le périmètre d'une nouvelle infrastructure et du renforcement de l'existant.

Le projet REGL bénéficie d'un certain nombre d'adhérents qui pourraient encourager le maître d'ouvrage à ne pas renoncer au principe même de son projet. Mais d'autres conditionnent leur soutien à la capacité du maître d'ouvrage à repenser son projet en tenant compte de l'ensemble des demandes du territoire voire même de certaines solutions alternatives.

Un pôle de scepticisme non négligeable existe néanmoins dans tous les secteurs du territoire. Le maître d'ouvrage est ainsi sollicité pour continuer son travail d'information et de concertation avec l'ensemble des acteurs.

Échanges avec la salle

A partir de ces premiers constats, la salle a pris la parole pour rappeler l'importance du fret non seulement dans la réalisation du REGL mais aussi dans les conclusions de la Commission.

La question de la représentation institutionnelle est revenue pour alerter la Commission sur la nécessité de tenir compte dans son rapport de ces aspects de gouvernance qui sont d'autant plus cruciaux qu'une nouvelle grande région est en construction.

La réunion de clôture a été l'occasion pour certains de rappeler des demandes qui leur tiennent à cœur : la desserte de Tournai, la poursuite de la concertation tout le long du développement du projet, l'intermodalité, le développement économique de tous les territoires, la desserte du littoral et de Dunkerque, la nécessité d'apporter des réponses aujourd'hui étant donné l'urgence environnementale, sociale et économique, et le renforcement des liens entre Lille et Amiens.

Concernant la nouvelle grande région, un élu picard informe sur les réflexions en cours en matière de transports pour la future région Nord-Picardie.

Si les deux régions ont la même volonté de faire du ferroviaire un point d'union des territoires, la Région picarde réfléchit pour sa part à un projet différent de celui du REGL où la baisse des finances publiques serait un critère important et où l'étoile de Lille pourrait être utilisée pour créer un réseau de train à haute fréquence avec quelques voies pour raccorder certaines gares, desservir l'aéroport tout en utilisant les plateformes existantes.

L'objectif étant de ne pas concentrer tous les points d'entrée sur Lille Flandres mais d'en développer au sud, à l'est et à l'ouest de Lille qui nécessite, étant donné sa taille et les problèmes de saturation, plusieurs points d'entrée.

Une élue régionale affirme que compte tenu de la matière récoltée grâce au débat public et aux différentes modalités mises en place par la Commission, le projet REGL sera débattu démocratiquement lors de la prochaine séance du Conseil régional, soit le 5 octobre. A charge ensuite à la prochaine gouvernance, suite aux régionales, de reprendre les recommandations de la Commission et la concertation.

Contribution du Panel des citoyens

Un panel de (11) citoyens ayant réfléchi au projet mais aussi au processus démocratique est venu présenter les conclusions de ses travaux qui ont porté sur 3 questions (voir le diaporama « Le débat sur le REGL vu par le panel des citoyens » sur le site Internet)³ :

- Quel regard et quel constat peut-il être fait sur le débat public ?
- Le projet REGL est-il opportun ?
- Quelle suite pour demain ?

Sur le débat public, les citoyens ont estimé qu'il avait été à la fois équitable et efficace touchant des populations diverses et offrant tous les moyens pour la participation du public.

Le site Internet pourrait en revanche être davantage ludique, ergonomique et facile d'accès et il est souhaitable que le public qui participe puisse avoir le temps de s'accaparer le projet pour mieux participer.

Sur le projet REGL, les participants estiment qu'il est nécessaire d'améliorer les services ferroviaires et la desserte de la région mais trouvent que le projet ne prend pas assez en compte les aspects humains ni de société qu'il induit.

La question de savoir comment le projet peut-il améliorer la vie des citoyens demeure face à l'absence d'une approche sociologique et de données sur l'évolution de la mobilité.

Des questions restent ainsi en suspens :

- Quelle réponse le REGL apport-il à l'évolution des mobilités qui s'opère aujourd'hui ?
- Comment prend-t-il en compte les difficultés des populations locales pour se déplacer dans la région ?
- Quelles sont les articulations du REGL avec les voisins belges et picards ?

Les participants regrettent par ailleurs l'absence d'un modèle économique et financier clair permettant de comprendre qui va réellement financer le projet tout comme le manque d'information sur l'amélioration et la maintenance de l'offre de service ferroviaire existante.

Ils formulent quelques préconisations :

- Mettre en place une concertation large et ouverte avec des études concrètes pour permettre des choix éclairés sur les gares et les tracés du projet.
- Préserver et donner une place au panel de citoyens constitué dans le cadre du débat public pour accompagner le développement du projet.
- Élargir la concertation aux nouveaux acteurs qui arriveront avec la grande région

Intervention du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage, remercie la Commission pour la qualité de son travail qui a permis un débat riche en enseignements. Il remercie également tous les participants et assure que toutes les paroles exprimées seront prises en compte et que les échanges se poursuivront.

La Région prendra une décision avant la fin de l'année inspirée des solutions opérationnelles identifiées, basée sur les approfondissements qu'elle s'est engagée à respecter et en tenant compte des compétences de chacun et de son rôle d'animateur du projet.

³ <http://regl.debatpublic.fr/archives-reunions-publiques>

Le maître d'ouvrage souhaite s'inscrire dans la durée tant pour la concertation que pour l'organisation du TER et du REGL qui a vocation à devenir le TER (Voir le texte intégral de « L'intervention de M. Wacheux, lue par M. Goolen » sur le site Internet du débat)⁴.

⁴ <http://regl.debatpublic.fr/archives-reunions-publiques>